



Publicité illégale punie

Rubrique : actualités - Date : vendredi 6 décembre 2002

L'AFP signale que les directeurs des magazines l'Equipe- magazine et Formules ont été condamnés en novembre à Paris pour avoir diffusé des photos d'événements sportifs dans lesquelles apparaissaient des marques de cigarettes. Les directeurs de Formules et de l'Equipe magazine ont respectivement été condamnés à payer 1524 euros et 10 000 euros de dommages et intérêts au Comité national contre le tabagisme. L'agence précise que Formules avait diffusé des photos de voitures ou de pilotes sur lesquels apparaissaient à une quinzaine de reprises les noms des sponsors cigarettiers et que la marque Marlboro figurait trois fois en couverture de l'Equipe magazine et 27 fois en pages intérieures.